Nieurlet Infos n°31

09/2022

Rentrée scolaire 2022

Cette année 73 enfants fréquentent l'école Louis et Fernande LEROY répartis en 4 classes.
Mme RENARD VEROVE assure la Direction

Mmes MANTEN et LAFORCE	15élèves (TPS/PS/MS)
Mme LECOESTER	21 élèves (GS/CP)
Mme BOULOIS	15 élèves (CE1/CE2)
Mme RENARD	22 élèves (CM1/CM2)

CANTINE ET GARDERIE : Inscriptions en Mairie. Documents téléchargeables sur le site de la commune.
GARDERIE : Durant les périodes scolaires, la garderie accueille les enfants scolarisés à l'école Louis & Fernande LEROY les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30 à l'espace périscolaire près de la médiathèque . La participation demandée est de 0,10 € par quart d'heure/enfant.

RESTAURANT SCOLAIRE : Prix du repas 2 € 30. Les menus sont consultables sur le site internet de la commune https://www.nieurletmairieinfo.fr
La garderie municipale animée par Marie et Constance, proposera cette année un fil rouge . Il sera ponctué par chaque événement et/ou période de l'année scolaire.
On commence par l'affiche réalisée par tous les enfants sur le thème de la rentrée. Chacune d'entre elle sera visible à l'entrée de la garderie pour le plaisir des enfants et de leurs familles.

LES FESTIVITES DE LA DUCASSE : Nous remercions toutes les personnes ayant participé à ces trois jours de "NIEWERLEET EN FETE". Grâce à vous tous, ces Festivités se sont déroulées dans une ambiance conviviale et chaleureuse .

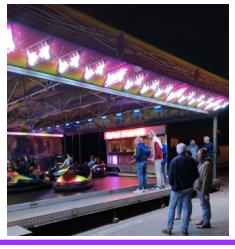

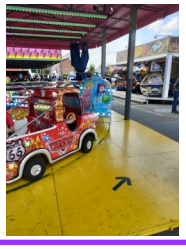

Un cold case à Nieurlet.

Le 20 décembre 2021, une famille Nieurletoise, partie se balader, a fait une drôle de découverte.

Un corps humain, en l'état de squelette, a été découvert au chemin du Bous à Nieurlet.

Les ossements d'un humain apparaissaient au fond du fossé curé en septembre 2021.

De suite, nos concitoyens ont alerté le Maire de la commune qui, en compagnie de ses adjointes, terminait la distribution des colis de Noël. Ces derniers appelèrent aussitôt la gendarmerie
Se rendant sur place, les enquêteurs purent constater la présence d'une partie de mâchoire et les extrémités d'os démuni de vêtements, dispersés au fond du fossé. Un petit sachet était visible, dans lequel se trouvait une montre (bracelet métallique) .
Comment ce corps s'est-il retrouvé là ?
La police scientifique est venue, elle trouva, lors de ses constatations un portefeuille dans lequel se trouvait une carte d'identité. Celle-ci n'est pas la propriété du squelette mais celle d'un homme vivant, ayant perdu ses papiers d'identité, qui a pu être retrouvé par les enquêteurs .

Les ossements retrouvés furent emmenés à l'institut médico-légal à PARIS.

A ce jour, d'après les analyses et recherches effectuées, le squelette serait celui d'un homme né , semble-t-il en 1950, dont la mort remonterait à 1970.
La recherche des disparus dans la région , vers les années 1970, n'a rien donné. Les ossements humains seront inhumés sous x , dans le cimetière de Nieurlet, dans l'attente de la découverte de l'identité de ce monsieur.

Les recherches entreprises par la Gendarmerie restent vaines à ce jour, néanmoins les investigations se poursuivent.

L'énigme de l'inconnu du chemin du Bous est pour l'instant à l'état de « Cold Case »

RAPPEL besoin d'aide dans vos démarches administratives : Pôle emploi, Caf, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques, papiers d'identité, carte grise ...
le bus bleu est présent sur NIEURLET chaque 1er mercredi du mois.
Près de la salle polyvalente de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h .
Il est conseillé de prendre rendez-vous au 03.59.73.49.50
ou par mail à: franceservices@lenord.fr

RAPPEL DES COORDONNEES DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU SSD (DIRECTION TERRITORIALE DE PREVENTION ET D'ACTION SOCIALE DES FLANDRES) MME HEMELSDAEL Tél 03 59 73 46 50

SECHERESSE 2022 : L'ensemble du département du Nord reste concerné par des mesures de restriction d'usage de l'eau jusqu'au 30 novembre 2022. NIEURLET fait partie du bassin versant audomarois et delta de l'Aa,

Vous remarquez des désordres, dans votre habitation, dans vos dépendances, dûs à la sécheresse. Venez les déclarer à la mairie, un simple courrier suffit, l'ajout de photos est superflu.

Nous pourrons ainsi, au début de l'année 2023, solliciter une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre de l'année 2022, pour la commune de Nieurlet.

TRAVAUX : Mairie école appartement communal : Le remplacement des 3 chaudières au fioul par 3 chaudières au gaz, les 2 portes et les équipements de régulation domotique, sont en cours de réalisation. Cette opération a été rendue possible grâce aux subventions accordées par la préfecture du Nord par la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local de 21 282 € (DSIL-2022) mais aussi grâce au Département du Nord par l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs de 31 560 € (ADVB-2021) .

Salle polyvalente : La pose de la cloison amovible permettant de séparer occasionnellement la salle polyvalente en deux parties a été réalisée. Un meilleur confort sera obtenu lors de son utilisation, avec de plus une économie d'énergie.

Cette opération a été réalisée grâce aux aides financières accordées par le

Département du Nord par l'Aide aux Villages et Bourg de 8 900 € (ADVB-2022) et de la Communauté de Commune des Hauts de Flandres par un fonds de concours de 4500 €.

Nous remercions la préfecture du Nord, le Conseil départemental du Nord et la communauté de communes des hauts de Flandre pour leurs aides accordées.

Curage de fossés : Travaux de curage du fossé reliant le chemin du bois à la route de St Momelin , derrière la rue Emile Duval, financés par la commune.

Travaux de curage des fossés d'une partie de la route de Saint Momelin, financés par la CCHF.

Travaux de curage du fossé route du Ham, par le département.

Les délibérations sont consultables en mairie et sur le site internet https://www.nieurletmairieinfo.fr

Réunion du mardi 20 septembre 2022

1. Approbation du P.V de la réunion du 21/06/2022
2. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57
3. Décision modificative
4. Adhésion à la convention relative aux prestations et à l'accompagnement sur des services numériques
5. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du CDG59 pour une mission de délégué à la protection des données
6. Adhésion à la convention de mise à disposition de l'agent chargé des Fonctions D'Inspection (ACFI)
7. Protocole établissant un dispositif de participation citoyenne
8. Délibération portant sur l'implantation d'une borne de recharge (22kVA 2 points de charge par borne) pour véhicules électriques et hybrides
9. Délibération portant sur la réalisation de travaux d'investissement d'éclairage public route de Bergues
10. Nouvelles adhésions au SIDEN – SIAN – Comités Syndicaux des 12 novembre 2022, 22 novembre 2021, 16 décembre 2021, 22 février , 28 avril et 21 juin 2022
11. Demande d'autorisation de recours au service civique
12. Cimetière - création « d'un terrain commun »

LA RENTREE DES ASSOCIATIONS

ZUMBA (hors vacances scolaires)

GROUPE ENFANTS ZUMBA/Découverte

Le mercredi de 17h30 à 18h30 à la salle polyvalente (ouvert à partir de 5 ans groupe multi - âges)

GROUPE ADULTES ZUMBA/boost training
le mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente.
Cotisation annuelle 35 €

Renseignements : 03 21 88 81 43

JUDO (hors vacances scolaires) à la salle Polyvalente, tous les lundis soirs

De 18h15 à 19 h15 (enfants à partir de 5 ans)
De 19h30 à 20 h 30 (Ado et adultes)
Cotisation annuelle 35€
Renseignements : 03 21 88 81 43

CLUB AMITIÉ DÉTENTE

Les aînés se réunissent un lundi sur deux, à la salle polyvalente, à partir de 14 h pour des jeux de société. Une moyenne de quatre à six sorties par an sont organisées ainsi que des gouters. Une assemblée générale à lieu tous les ans au mois de janvier.
Renseignements : 06 99 71 36 19 ou 06 84 09 96 55.

NIEURLET SPORTS ET LOISIRS (N.S.L.)

Football (entraînements les mardis et vendredis à 18h30)

Renseignements 06-75-99-01-11

NIEURLET POUR TOUS

Saison de Yoga 2022/2023 :

Tous les quinze jours le dimanche matin de 10h à 11h30 à la salle polyvalente (Cotisation : 35€).
Prochaines séances : le 18 septembre, 02 octobre... etc.

09/02 : Assemblée Générale Participative. "Dans plusieurs têtes, il y a toujours plus d'idées que dans une seule !"

Venez nombreux proposer vos idées et participer !
Pour tout renseignement, n'hésitez pas et contactez le 06 63 38 05 95

Rando-Club des Marches de Flandre (R.C.M.F.)

Renseignements 07 83 69 14 69

SM SIROM Flandre Nord

Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères

RAPPEL INFORMATIONS SIROM

depuis le 01/07/2022 le **ramassage des ordures ménagères** a lieu toutes les semaines, **le jeudi après-midi**

Quant **au ramassage des recyclables** il est fait **les semaines paires, le Lundi après midi** (soit une semaine sur 2)

LE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS, rue des champs, est strictement réservé aux particuliers et aux véhicules légers. **SONT ACCEPTÉS** : tontes de gazon et tailles de haies, petits branchages, plantes et végétaux fanés.

SONT INTERDITS !! bois - plastiques - encombrants - gravats (les ramener en déchèterie)

LES DÉCHETS TOXIQUES Produits de nettoyage (détartrants, désinfectants...), de jardinage (engrais, désherbants...), de bricolage (peinture, solvants...), ainsi que tout déchet supposé "toxique" **sont à déposer dans les déchèteries de 9h00 à 12h00**
WORMHOUT les 5 octobre et 7 décembre.
ARNEKE les 6 octobre et 8 décembre.

En cas de problèmes ou de remarques lors de la collecte, veuillez contacter le service technique du SM SIROM au 03.28.62.03.96

A SAVOIR : Tout dépôt sauvage sur la commune est interdit et fera l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie à partir du 3 octobre 2022 :

Lundi matin fermé 14h00-18h00

Mardi 8h30-12h30 13h30-16h30

Mercredi Fermé

Jeudi 8h30-12h30 14h00-18h00

Vendredi 8h30-12h30 13h30-16h30

Une permanence est assurée par M. le Maire
le lundi de 16 h à 18 h samedi matins de 9 h à 10 h
ou sur rendez-vous au 03.21.88.33.92
Courriel : nieurlet.mairie@orange.fr

LA MEDIATHEQUE au 3 octobre 2022

Changement horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 16 h 45 - 18 h 15

Mercredi et samedi 9 h - 11 h

A vos agendas !

Samedi 22 octobre 2022 randonnée pédestre « Balade rose Eden 62 » au départ de Clairmarais (62) passant par Nieurlet

Dimanche 23 octobre repas des Aînés

24 au 28 octobre Centre aéré CAJ
20 novembre Matinée bonne pratique NPT

Jeudi 10 novembre St Martin

Vendredi 11 novembre commémorations

Vendredi 25 novembre Banque Alimentaire (collecte des dons en Mairie)

Samedi 26 novembre Marché Noël NSL

Chaque vendredi de 10 h à 11 h
PETITS CANAILLOUX 0 - 4 ans
(hors vacances scolaires) Activité Parents - enfants
Règlement fonctionnement inscriptions tarifs :
https://v-assets.cdnsw.com/.../f9ggx-Reglement-Les-Petits...) pour plus d'infos contacter le centre socio culturel de Watten au 03 21 88 34 77

Autres activités du CENTRE SOCIO CULTUREL de WATTEN sur NIEURLET 2022/2023

en période scolaire

CLAS "coup de pouce" PRIMAIRE, le vendredi à la Médiathèque de 16 h 30 à 18 h.

CLAS "coup de pouce" COLLEGE, le jeudi à la Médiathèque de 17 h 15 à 18 h 45 .

ACCUEIL JEUNES /COLLEGIENS-LYCEENS,
le mercredi de 14 h à 17 h à la salle polyvalente
Plus de renseignements au 03.21.88.34.77

Les permanences Info jeunesse auront lieu de 9h30 à 11h30. les jeudis 13 octobre 2022, 10 novembre 2022 8 Décembre 2022 et 12 Janvier 2023

Associations du village, entreprises, commerçants, une info à nous transmettre (manifestations locales, portes ouvertes, faire connaitre votre activité) faites le nous savoir par mail à :

nieurletinfo@gmail.com

Vos élus sont à votre disposition pour vous aider.
Vous rencontrez des difficultés.
N'hésitez pas à nous contacter.
Nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans vos démarches.

Responsable de la Publication : Régis VERBEKE
Rédaction : Martine SPETER

Assistantes : Séverine BELLEVAL, Danièle MOREL, Julie TALLEU, Ingrid MOREL.

Site de la commune : https://www.nieurletmairieinfo.fr/

https://www.facebook.com/nieurletinfomairie/